

La question de l'urbanisation et de l'offre de service au Bénin en Afrique de l'Ouest.

Par Omer THOMAS¹ et Mama DJAOUGA¹
thomasomer@yahoo.fr/maloud75@yahoo.fr

1. Département de Géographie et Aménagement du Territoire
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi
BP : Cotonou Rép. du Bénin (Afrique de l'Ouest)

Résumé :

Les notions de « ville » et de « population urbaine » posent des problèmes de développement territorial au Bénin. Les communes généralement constituées d'un noyau urbain entouré par une zone rurale, offrent à leurs populations des services qui sont très en deçà des fonctions élémentaires de la ville. A travers l'étude du taux d'urbanisation théorique et le taux d'urbanisation réelle des 77 communes que compte le Bénin, on peut appréhender combien, il est difficile de distinguer les territoires réellement urbains, des territoires ruraux, si tant est vrai qu'une zone urbaine devrait bénéficier d'un minimum de services publics.

La méthodologie adoptée pour cette étude a concerné d'abord la recherche documentaire et planimétrique, la collecte des données statistiques de population (recensements de 1992, 2002), de données de superficies, ensuite le calcul des taux d'urbanisation théorique et réelle, des densités de population, puis l'identification des critères de services et enfin la cartographie des taux et densités de population.

Il ressort de l'analyse des résultats que sur les 77 communes que compte le Bénin, seuls 10 % des communes ou entités territoriales spatiales ont un taux d'urbanisation théorique supérieur à 50 %. Ces villes ont hérité des installations et infrastructures coloniales. Et plus de la moitié de ces 77 communes n'ont pas un accès à un minimum de services.

Pour développer les territoires communaux, il est indispensable d'introduire des critères de services aux populations et définir si une entité spatiale peut être considérée comme « urbaine » ou « rurale ».

Mots clés : Développement territorial, Ville, Population urbaine, Services, urbanisation, Bénin.

Summary

The concepts of " city " and " urban population " pose problems of territorial development in Benin. The district generally made up of an urban core surrounded by a rural zone, offer to their populations services which are very in on this side elementary functions of the city. With through the study of the theoretical rate of urbanization and the rate of real urbanization of the 77 communes which account in Benin country, one can apprehend how much, it is difficult to distinguish the really urban territories, of the rural territories, if as well is true as an urban zone should profit from a minimum of public services.

The methodology adopted for this study initially related to information retrieval and planimetric, the data-gathering of statistics of population (censuses of 1992, 2002), of data of surfaces, then the calculation of the rates of theoretical and real urbanization, of the densities of population, then the identification of the criteria of services and finally the cartography of the rates and densities of population.

It arises from the analysis of the results which on the 77 districts which account in Benin, only 10 per cent of the districts or space territorial entities have a rate of theoretical urbanization higher

than 50 per cent. These cities inherited the colonial installations and infrastructures. And more half of these 77 communes do not have an access to a minimum of services.

To develop the communal territories, it is essential to introduce criteria of services to the populations to determine whether a space entity can be regarded as "urban" or "rural".

Key words *Territorial development, City, urban Population, Services, urbanization, Benin.*

INTRODUCTION

De toutes les transformations qui ont affecté le continent noir depuis les années cinquante, l'urbanisation est sans conteste le phénomène le plus spectaculaire. Pôles des échanges marchands, lieux d'accumulation du capital financier, commercial et parfois manufacturier, zones de concentrations humaines qui facilitent brassages et innovations, espaces de construction et de législation des pouvoirs post coloniaux, les villes, projections spatiales programmées ou subies du changement social, sont particulièrement sensibles à la crise des complexes politico-économiques (Dubresson et Raison, 1998). Pour Dossou & Nyehouenou, (1981), le phénomène urbain se traduit par un déplacement massif de populations rurales au bénéfice des villes dont la population ne cesse de croître. Selon Dubresson et Raison (1998), ce spectaculaire essor des villes repose sur l'augmentation de la population des villes existantes et la multiplication du nombre de localités urbaines. Ainsi, pour identifier une entité spatiale comme une ville, il est d'usage de se référer à deux critères, l'un démographique et l'autre économique.

L'indicateur principal de mesure du premier critère est le seuil de la population qui varie selon les pays. En outre, les statistiques disponibles pour aborder la question de ville sont certes discutables, périodiquement corrigées et la notion de « ville », varie d'un pays à l'autre, voire d'un recensement à l'autre au sein d'un même Etat. Car la mobilité saisonnière et la pluriactivité des villes africaines rendent délicate toute distinction claire entre résidents et passagers, entre actifs urbains et ruraux, mais toutes les données concordent pour attester la vigueur et l'ampleur du fait urbain. Au Bénin le seuil n'est pas clairement fixé pour la définition de la notion de ville sauf pour les communes à statut particulier qui doivent avoir 100 000 habitants et s'étendre sans discontinuité sur 10 km.

Le second critère de définition de la ville est renseigné par les indicateurs socioprofessionnels. La ville est caractérisée par des taux élevés des activités liées aux secteurs tertiaire et secondaire (services, commerce, industrie, artisanat) et des taux faibles du secteur primaire (agriculture, élevage, extraction minière).

Compte tenu des réalités contemporaines et la localisation des usines en zone rurale, ces critères de définition de la ville doivent être actualisés. Les considérations démographique et spatiale des villes d'Afrique noire cachent en effet des disparités territoriales dans l'offre de services d'intérêt général aux populations. De même, les corrélations entre taux d'urbanisation, rythmes urbains et croissance économique sont fort divergentes. La plupart des villes du Bénin ont des quartiers qui ne disposent pas d'un minimum de services publics. Les habitants de ces zones déshéritées peuvent-ils être considérés comme appartenant à la population urbaine ? C'est cette réflexion qui a suscité la présente étude.

Le présent article vise à montrer que les notions de ville ou de population urbaine au Bénin et en Afrique devraient pouvoir dépasser les dimensions démographique et spatiale, mais que ces notions devraient tenir compte des services qu'offrent les collectivités locales aux populations dans le contexte du développement territorial. En abordant la question de l'urbanisation et de l'offre de service au Bénin en Afrique de l'Ouest, la présente étude s'intéresse d'abord aux problèmes de définition de la notion de ville, ensuite à l'examen des

d'identification d'une ville. Elle comporte deux phases qui sont : la collecte des données et le traitement des données.

2.1 – Données et outils de collecte

Elle concerne la recherche documentaire et planimétrique

2.1.1- Recherche documentaire

La documentation a porté sur les études et travaux disponibles concernant les villes du Bénin, d'Afrique et du monde Bénin, qu'il s'agisse des aspects historiques, biophysiques, démographiques ou économiques. Un intérêt particulier a été accordé aux documents de l'Institut National de Statistiques et de l'Analyse Economique (INASE), notamment les documents sur les recensements généraux de population et de l'habitation (RGPH 1 de 1979, RGPH 2 de 1992 et RGPH 3 de 2002).

2.1.2 - Traitement et analyse des données

L'échantillon déterminé selon un choix raisonné, a pris en compte les 77 communes du Bénin.

Deux phases ont caractérisées cette étape : d'abord l'analyse des critères usuels de définitions de la ville au Bénin selon l'Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique (INSAE), puis l'élaboration des critères de définition de la population urbaine selon l'offre de service.

En effet, l'analyse des critères usuels de définition de la ville, population urbaine selon INSAE au Bénin est basée sur la taille de population et la présence d'infrastructures socio-économiques. En d'autres termes, les différents recensements de population effectués par l'INSAE retiennent les critères ci-après pour définir la ville :

- Pour parler de ville en 1979 (RGPH 1), il faudra que :

* l'agglomération ait une population ≥ 10.000 hbts ;

* au moins 4 des infrastructures /équipements : trésor public, banque, adduction d'eau, réseau électrique, centre de santé, collège avec 2nd cycle ;

- Pour parler de ville en 1992 (RGPH 2), il faut que l'entité soit :

* une circonscription urbaine ;

* un chef lieu de sous-préfecture dont la population des communes urbaines ≥ 10.000 habitants ;

- Pour parler de ville en 2002 (RGPH 3), l'agglomération doit être :

* un chef-lieu de commune ayant une population ≥ 10.000 habitants ;

et avoir au moins 1 des équipements suivants : bureau de poste, recette-perception, réseau d'adduction d'eau, réseau d'électricité, un centre de santé, un collège avec 2nd cycle ;

* Arrondissement ayant

- Population ≥ 10.000 habitants

- Au moins 4 des équipements suivants : bureau de poste, recette perception, réseau d'adduction d'eau, éclairage public, centre de santé, collège avec 2nd cycle

Par rapport à l'élaboration des critères de définition de la population urbaine selon l'offre de service. 4 étapes ont été suivies :

1- Le calcul du taux d'urbanisation théorique = (population des arrondissements urbains / population totale de la commune)*100

2- Le calcul du taux réel d'urbanisation = (population des quartiers de ville équipés/ population commune) *100

3- La cartographie des taux théoriques et des taux réels d'urbanisation.

4- Les critères d'identification d'une ville peuvent être les infrastructures ci-après :

- Electricité
- Eau courante
- Logement moderne
- Services éducatifs (lycée)
- services marchands (marché quotidien, boutique, transports publics)
- services financiers (banque, assurances)
- services sanitaires (clinique, hôpital)
- administration: services publics (trésor public, impôts, mairie ou hôtel de ville)
- services culturels : musée, théâtre, cinéma
- services de communication : bureau de poste, central téléphonique, cybercafé)
- services de sécurité : commissariat de police, caserne de sapeurs pompiers

2.1.3 -Traitement des données cartographiques

Les logiciels Excel, Atlas GIS et Arcview 3.2 ont été utilisés pour le traitement des données. Des requêtes ont été formulées à l'aide du logiciel Arc-View pour identifier les différentes classes, les ordonner, les classer pour une meilleure analyse des série statistiques. Ces divers traitements ont permis d'obtenir un certain nombre de résultats dont l'essentiel se présente comme suit.

III - RESULTATS ET DISCUSSION

3.1 De la définition de la notion de ville au Bénin et sa diversité

Le fait urbain étant à la fois universel et multiforme, il pose des problèmes délicats de définition, et donc de mesure de la notion de ville au Bénin depuis 1960. En effet, au Bénin, il n'existe pas de définition légale de la ville. Toutefois, on note des essais de définition proposée par l'Institut National de la Statistique de l'Analyse Economique (INSAE) et la SERHAU sa. Pour ces institutions, la ville est considérée comme cette entité spatiale dont la population est rassemblée dans les maisons contiguës ou réunies entre elles par des éléments naturels ou artificiels (habitation) ayant une population \geq 10.000 habitants et disposant d'un certain nombre d'infrastructures socio-économiques. Mais du point de vue administratif, on note des critères politiques non explicites et incohérents. Ainsi donc :

- En 1978, est considéré comme milieu toutes localités dénommées, districts urbains et chefs lieux des districts ruraux.

- En 1990, sur les 77 entités territoriales béninoises, certaines avaient été considérées comme des circonscriptions urbaines. Le réseau urbain administratif comptait 10 circonscriptions urbaines et 67 chefs lieux de sous-préfectures.

- En 1999, la distinction entre le milieu rural et le milieu urbain a été abandonnée dans la dénomination des structures administratives. La discrimination des entités territoriales s'est faite en utilisant les termes « village et quartier de ville ». Ainsi donc de 1978 à nos jours, on a assisté à une évolution conceptuelle du fait urbain. L'indicateur principal de mesure du premier critère est le seuil de la population qui varie selon les pays. Le second critère de définition de la ville est renseigné par les indicateurs socioprofessionnels. Quelles sont alors les qualités que doit remplir une telle définition de la ville ?

Comme ailleurs, le Bénin n'échappe pas aux problèmes de définition de la population urbaine. La variété des définitions utilisées lors des différentes études et opérations de collecte démographique en témoigne et rend difficile toute analyse multi-temporelle du fait urbain. Dureau (1987), en analysant les migrations et l'urbanisation en Côte-d'Ivoire a montré aussi les problèmes de définitions de la ville ivoirienne. Pour lui, cette situation paraît être directement liée à l'indigence du corpus théorique relatif au processus d'urbanisation en Afrique Noire. Dans le même ordre d'idées Dubresson et Raison, (1998) recommandent la prudence par rapport aux statistiques sur les villes en Afrique. Pour eux, les comparaisons entre Etats demeurent difficiles. Ils ont dénombrés 25 définitions différentes dans 38 pays en fonction de critères fondés tantôt sur les seuils démographiques (plus de 2000 habitants « agglomérés » en Angola, au Libéria, au Gabon, plus de 5000 au Soudan, au Ghana et en Zambie, plus de 10 000 au Sénégal par exemple) ; tantôt sur des attributs administratifs (localités érigées en communes au Togo ou désignées comme villes au Botswana) ; ou sur des combinaisons des deux ; ou encore sur des structures de population active et de subtils libellés. Au Zaïre, ont été définies comme villes, les agglomérations de plus de 2000 habitants dont l'activité n'est pas de type agricole et les agglomérations mixtes qui sont considérées comme urbaine en raison de leur type d'activité économique mais qui par leurs dimensions sont en fait rurales.

L'examen des définitions du milieu urbain béninois utilisées dans les principales sources de données démographiques montre l'existence d'un processus évolutif en quatre grandes étapes :

- 1) pas de définition stricto-sensu,
- 2) application du seul critère administratif,
- 3) définition basée conjointement sur les critères démographique et administratif,
- 4) application de critères démographiques et économiques.

Ces changements ne sont pas le fruit du hasard, mais témoignent au contraire de l'évolution des théories sur l'urbanisation en Europe et plus particulièrement, du développement des théories fonctionnalistes des réseaux urbains, largement appliquées en Afrique Noire depuis la fin des années soixante. C'est ainsi que le déterminant administratif a progressivement été abandonné au profit des critères relatifs à l'activité économique, le postulat de base devenant alors l'antinomie entre "activité agricole" et "urbain". Le recours à des définitions de plus en plus restrictives, qui masque ainsi une des modalités de l'urbanisation : la multiplication des localités urbaines. Comment comprendre les notions de population urbaine, de taux d'urbanisation théorique et réel ?

3.2 Population urbaine, taux d'urbanisation théorique, taux d'urbanisation réelle au Bénin

L'analyse du taux d'urbanisation théorique et réel dénote de l'identification d'une population urbaine. En effet, est considérée comme population urbaine cette couche de population vivant en ville. Or avec les critères du dernier recensement de la population de 2002. La ville est constituée de quartiers et le milieu rural de villages.

La figure 2 montre la carte de densités de population des 77 communes du Bénin.

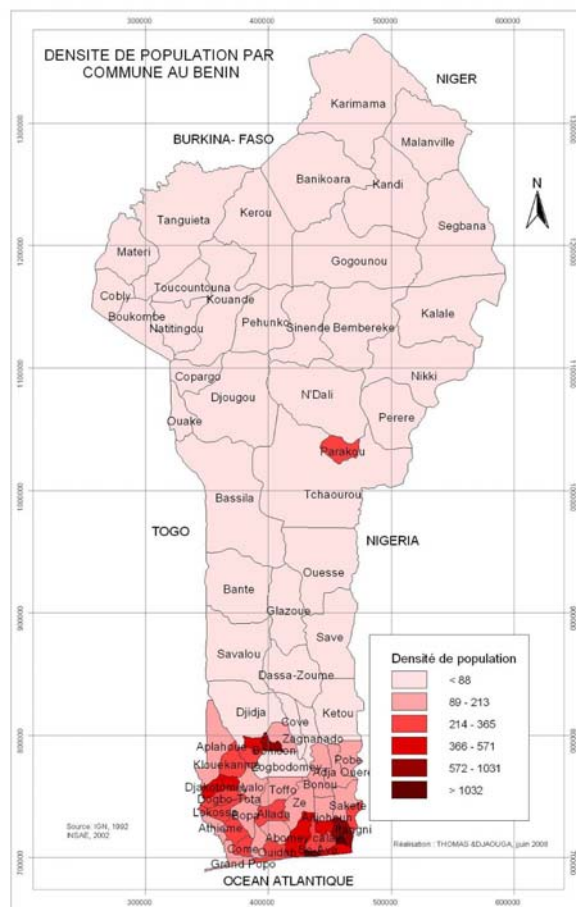


Figure 2 : densité de population par communes au Bénin

De l'analyse de cette carte sur les densités de population, il ressort deux ensembles : les communes du Sud Bénin densément peuplées et les communes du Nord Bénin peu peuplées. Les communes les plus densément peuplées sont entre autres : Cotonou et Porto-Novo. En effet, les communes du Nord-Bénin sont peu peuplées en dehors de celle de Parakou. Cette faiblesse de la densité s'explique par le fait que les communes du Nord sont plus vastes que celles du Sud, et abritent parfois des aires protégées. Les fortes densités observées à Cotonou et Porto-Novo résultent d'un accroissement rapide de la population urbaine au Bénin où selon la Délégation à l'aménagement du territoire se concentrent 90% des investissements (DAT 2002). En 1979, la population urbaine du Bénin est estimée à 26,5 %, en 1992 à 35,7 %, et en 2002 à 38,9 %, soit 2.630.133 sur 6 769 914 habitants.

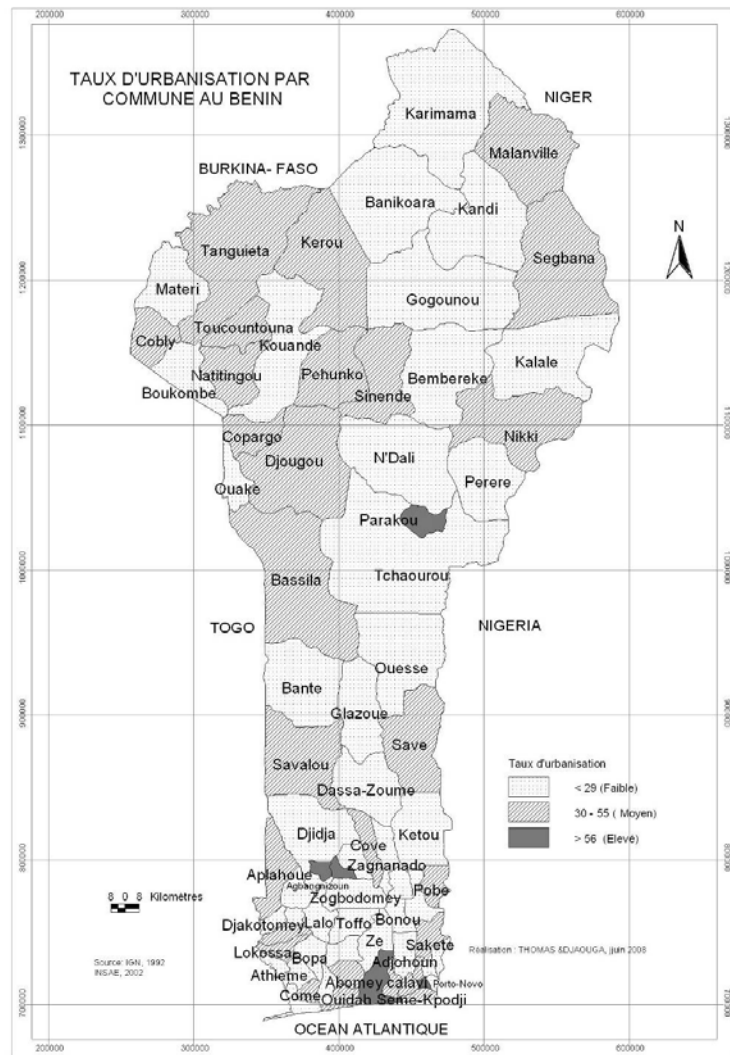
Ainsi le nombre de villes selon les critères de l'INSAE donne 64 en 2002 contre 51 en 1992. Ainsi, on dénombre :

27 villes de petite taille (10.000 à 20.000)

33 villes de taille moyenne (20.000 à 100.000)

4 villes de grande taille (100.000 et plus).

La dynamique démographique se manifeste ces dernières décennies d'abord par un accroissement rapide de la population urbaine au Bénin, ensuite par une concentration urbaine qui est à l'origine d'une réduction du nombre de villes (32 à 27), enfin on assiste à un accroissement corrélatif du nombre de villes principales (3 à 4). Trois villes de grande taille concentrent à elles seules 39,5 % de la population urbaine. La figure 3 montre la carte du taux d'urbanisation théorique par commune au Bénin.



La figure 3, montre le taux d'urbanisation par commune au Bénin à travers trois grandes classes. Le taux d'urbanisation < 29 ; de 30 à 56 et les taux > 56. Seules les communes comme Cotonou, Abomey-Calavi, Bohicon Abomey et Porto-Novo, Parakou ont un taux d'urbanisation > 50 %. Il faudra noter que ces villes ont bénéficié de certaines infrastructures depuis le temps colonial. Mais, la plupart ont des quartiers sans infrastructures de base pour offrir des services publics indispensables à l'épanouissement de leurs populations.

En effet, pour un développement harmonieux du territoire béninois, il faudrait que les statistiques liées à la population urbaine prennent en compte l'offre des services fournis par les collectivités locales aux populations. Par ailleurs, l'examen minutieux de la population urbaine de la ville de Parakou qui compte trois arrondissements urbains, donne des taux réels largement différents des taux théoriques. Les tableaux 1, 2 et 3 montrent les réalités suivant les services en matière d'eau potable à Parakou.

Tableau 1 : Services communaux en matière d'eau courante à Parakou

Commune	Arrondissement	Quartiers de villes	Eau courante	Absence d'eau courante	Population totale 2002
Parakou	1 ^{er} arrondissement	24	11	13	83055
Parakou	2 ^{ème} arrondissement	8	5	3	54346
Parakou	3 ^{ème} arrondissement	8	5	3	36127

Sources : Travaux de terrains, Parakou, 2008

Tableau 2 : Calcul du taux réel à Parakou

Zones	Taux réel
1 ^{er} arrondissement	75,64%
2 ^{ème} arrondissement	82,71 %
3 ^{ème} arrondissement	86,17 %
Ville de Parakou	80,04 %

Tableau 3 : Données sur la ville de Parakou

Attributs administratifs	Communes à statut particulier chef lieu de préfecture
Superficie	441
Population 2002	149819
Densité	340
Education	Crèches écoles maternelles, écoles, collèges Lycée, centre d'alphabétisation, Université
Santé	Centre de santé, cliniques, hôpital
Voirie	voies pavées, voirie bitumée, carrefour routier
Electricité	centrale thermique
Eau	Adduction d'eau courante
Foncier	Registre Foncier Urbain
Equipements marchands et industriels	usines, marchés, gares routière et ferroviaire, hôtels

Il ressort de l'analyse de ces différents tableaux que le taux réel est différent du taux théorique qui devrait être de 100 % selon les critères utilisés pour définir la population urbaine. Cette variation que connaissent nos différentes communes empêche de bien cerner le fait urbain. En effet, le fait urbain béninois est particulièrement difficile à saisir et à observer. S'il est établi que l'inadéquation entre les taux théoriques d'urbanisation et les taux réels d'urbanisation du milieu urbain béninois est basée sur des théories issues des études de cas européens ou américains qui considèrent l'industrialisation comme étant le facteur premier de l'urbanisation est aujourd'hui un fait acquis, la logique des villes africaines reste à découvrir. C'est pourquoi nous optons pour une attitude pragmatique car les **taux ne reflètent pas l'optimum qui devrait**

permettre à chaque famille urbaine d'avoir de l'eau courante dans sa concession. Il faudra pour un développement harmonieux des localités opter pour une politique visant à avoir de simple objectif pour définir les types de localités béninoises dont les groupements sont issus des données statistiques actuellement disponibles, et leurs critères de différenciation.

Il s'agit donc d'asseoir une définition sur ces critères révélés par l'observation des réalités locales, plutôt que d'essayer de discriminer les localités en fonction de critères issus de théories construites dans des contextes différents. Ce choix limite les biais observés.

C'est pour cette raison qu'il faudra opter pour le partenariat citoyen et collectivités locales au Bénin.

3.3 Partenariat citoyen et collectivités locales

En dehors des considérations d'ordre démographique et infrastructurelles qui ont prévalu dans les définitions de la population urbaine au Bénin et en Afrique, il serait intéressant que nos collectivités locales adoptent la démarche citoyenne. Celle-ci consistera à amener les populations locales à se considérer comme les acteurs devant participer au développement des villes. Des acteurs ayant certes des droits comme l'accès au services offerts par les collectivités locales, mais aussi des devoirs envers d'abord leur commune de résidence et partant leur nation .

En effet, les collectivités locales ont pour obligation de participer ou de veiller à l'installation d'infrastructures comme : électricité, eau courante, logement moderne, services éducatifs, services marchands notamment les transports publics, services financiers (banque, assurances), services sanitaires (clinique, hôpital), administration : services publics (trésor public, impôts, mairie ou hôtel de ville, services culturels : musée, théâtre, cinéma , services de communication : bureau de poste, central téléphonique, cybercafé), services de sécurité : commissariat de police, caserne de sapeurs pompiers. Mais, les citoyens devront participer à l'effort communal par leurs impôts pour donner aux collectivités d'asseoir le budget devant servir au financement des équipements essentiels.

Par ailleurs, le citoyen qui s'installe en ville doit en payer le prix car les villes ne doivent pas être considérées comme des appendices du village, elles offrent une qualité de service qui est impossible en milieu rural. Le citoyen doit apprendre à payer les services urbains délivrés par les collectivités ou leurs partenaires privés. Sinon les villes et les populations qui les habitent continueront à favoriser l'application de critères qui ne tiennent par contre des services devant participer à leur propre épanouissement.

Conclusion

Au total, il convient de retenir qu'avant de procéder à la recherche des facteurs pouvant être intégrés dans la définition de la ville béninoise et de la population urbaine, il importe de s'interroger sur les qualités que doit posséder une telle définition. Chercher à asseoir une définition sur ces critères révélés par l'observation des réalités locales, plutôt que de discriminer les localités en fonction de critères issus de théories « prêtes à porter ».

La ville béninoise doit être perçue comme un pôle d'innovations en termes de services publics délivrés par la commune et ses partenaires privés, un centre de transformation des produits locaux pour leur donner de la valeur ajoutée et un espace de promotion de la démocratie participative pour un développement territorial plus harmonieux.

Bibliographie

- BEGUIN (M), PUMAIN (D), 2007, La représentation des données géographiques : statistiques et cartographie, Paris, Colin, 192 p.
- BROWAEYS X. CHATELLAIN P. 2005. Etudier une commune : paysages, territoire, populations, sociétés. Armand Colin. Paris 267 p.
- DUBRESSON A., RAISON J.P., 1998. L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement. Armand Colin Paris, 247 p.
- DUREAU F. 1987. Migration et urbanisation. Le cas de la COTE d'IVOIRE. ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique Pour Le Développement en coopération, *Collection ÉTUDES et THÈSES*, PARIS, 644 p.
- Dynamiques et tensions entre la démocratie représentative et la démocratie consultative à la ville d'Ottawa, Rencontres internationales démocratie et management local, Québec 2023, 21
- BERTOME (J), MERCOIRET (J) : 1992, Planification du développement local, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, Collection méthodologie, 343 p.
- BUSBY, (2003) Démocratie locale et participation citoyenne, in *Télescope*, volume 10, n°3, septembre 2003, Pages 8 à 12
- CLEMENT (F) , TJOELKER (T) : 1992, Gestion stratégique des territoires, collection Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 191p.
- COLIN, (C), PARODI, (E), 1995, Former à la gestion participative et démocratique du développement, IRFED, 228 p.
- COULBOIS (P), JUNG (J) : 1994, Aménagement du territoire : une méthode, Paris, La Documentation Française, 172 p.
- DOUGLAS D. (J.-A.), BRYANT (Ch.), JOYAL (A.) 1993, Le développement économique local et la planification stratégique : cours général, projet de formation en développement des collectivités Université de Guelph, Canada, 435 p.
- GOUFAN (J-M.) : 1991, Schéma de développement de la région septentrionale du Bénin, (rapport définitif), Cotonou, SERHAU, 145 p.
- GOUTTELBEL J.Y., 2003. Stratégie de développement territorial. *Economica*. Paris 249 p.
- GUERARD, S. 2003, Les insuffisances et les limites de la démocratie locale, Rencontres internationales de management local Québec, 46 pages avec bibliographie
- GUMUCHIAN (H), MAROIS (C), 2000, Initiation à la recherche en géographie, Aménagement territorial, environnement, Paris, *Economica*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 425 p.
- HAGGET (P) 1973, L'analyse spatiale en géographie humaine, Paris, Colin, 390 p.
- HOUNMENO, B. 2006, Décentralisation, gouvernance participative et dynamiques locales de développement Cas des communes du Bénin, thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Versailles, 385 pages
- IGUE J. 1995, Le territoire et l'Etat en Afrique, les dimensions spatiales du développement, Paris, Karthala, 270p.
- INSAE, RGPH 1 : Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin en 1979.
- INSAE, RGPH 2 : Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin en 1992.
- INSAE, RGPH 3 : analyse des résultats tome 1 : répartition spatiale, structure par sexe et âge et migration de la population au Bénin, octobre 2003.
- LARES, 2001, La problématique de l'intercommunalité dans le fonctionnement des communes béninoises, Direction du Développement et de la Coopération, Bureau de coopération de l'Ambassade de Suisse, Cotonou
- MBACK, Ch. N. 2001, La décentralisation en Afrique enjeux et perspectives, Université de Douala, 22 p.

MENGIN, J. 1987, Guide du développement local et du développement social, Syros, DATAR, Ministère du plan, Paris, 164 p.

RAUL (K.), CARION (M.) et PAULO (G.) FAGUNDES VIZENTINI, 1998, Globalização, neoliberalismo, privatização, Université UFRGS, Préfecture de Porto Alègre, 309 pages

SEBAHARA P. 2000, Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local, expérience d'une commune du Burkina Faso, ECDPM Maastricht, 35 p.

MORA O. B. & ALI YERIMA D. (1993): La décentralisation administrative au Bénin: problèmes et perspectives; Abomey -Calavi, UNB / ENA / AGT2 ; 169p.

ONIBON J. 2003, Contribution à l'analyse spatiale du développement local et des stratégies de mobilisation des ressources dans les communes de Savè et Ouèssè ; Abomey -Calavi, UAC / FLASH / DGAT ; 64 p.

SANJUAN, Thierry, 1996. Qu'est-ce qu'une population urbaine en Chine ? L'exemple du delta de la rivière des Perles (province du Guangdong). Population urbaine chine, article *Géographie et cultures*, Paris, n° 19, pp. 33-49.